



**Projet de reconstruction du complexe Turcot**  
**Bilan des kiosques d'information et journées portes ouvertes**  
Hiver 2009

**Rapport présenté au ministère des Transports du Québec**

**18 mars 2009**



**conver**city  
L'agence de valorisation urbaine

No projet: 154030636  
No dossier: A20104/400

**TABLE DES MATIÈRES**

<b>TABLE DES MATIÈRES .....</b>	<b>2</b>
<b>1. KIOSQUES D'INFORMATION DANS DES LIEUX PUBLICS PUBLICS .....</b>	<b>3</b>
1.1 Déroulement .....	3
1.2 Les préoccupations des citoyens exprimées lors des kiosques.....	3
<b>2. RENCONTRE AVEC LES RÉSIDENTS DE LA ZONE POTENTIELLE D'ACQUISITION .....</b>	<b>10</b>
2.1 Contexte.....	10
2.2 Achalandage .....	10
2.3 Résultats de l'enquête des 3 et 4 mars 2009.....	10
<b>3. RENCONTRE AVEC LES PARENTS DES ENFANTS FRÉQUENTANT L'ÉCOLE PRIMAIRE MARIE-DE-L'INCARNATION .....</b>	<b>12</b>
3.1 Contexte.....	12
3.2 Résultats du sondage.....	12

## 1. KIOSQUES D'INFORMATION DANS LES LIEUX PUBLICS

### 1.1 DÉROULEMENT

Au cours des mois de janvier et février 2009, dix kiosques ont eu lieu dans 5 endroits différents. Les endroits visés par cet exercice de communication avaient été choisis parce qu'ils permettaient de rencontrer la population résidente, les gens qui habitent dans les milieux récepteurs du projet.

IGA, Marché Claude St-Pierre, 6675, boul. Monk, Montréal	12 janvier et 2 février 2009
Carrefour Angrignon, 7077, boul. Newman, arr. LaSalle	15 janvier et 5 février 2009
Pharmacie Jean-Coutu, 4061, rue Wellington, arr. Verdun,	19 janvier et 9 février 2009
Place Alexis-Nihon, 1500, av. Atwater, Montréal	22 janvier et 12 février 2009
Supermarché IGA Toppetta, 3964, rue Notre-Dame Ouest	26 janvier et 16 février 2009

### 1.2 LES PRÉOCCUPATIONS EXPRIMÉES LORS DES KIOSQUES PAR LES VISITEURS

Lors des entretiens avec les sondeurs et avec les représentants du ministère des Transports, différentes préoccupations ont été identifiées. Elles étaient formulées souvent sous la forme de questions ou encore sous la forme de commentaires. Les kiosques poursuivaient l'objectif de rejoindre la population des quartiers environnants, de leur communiquer une information générale sur le projet et de leur permettre de formuler des préoccupations et des questions aux experts du ministère des Transports du Québec. La présence d'experts permettait de répondre aux questions plus précises des citoyens.

Convercité a été mandaté afin d'évaluer la qualité de la réception de l'information de la part des visiteurs. Pour ce faire, un sondeur accompagnait l'équipe du ministère des Transports responsable dans leurs activités de communication. Il devait interroger les citoyens qui eurent une discussion d'une durée suffisante pour qu'ils puissent témoigner une appréciation sur la qualité de l'information recueillie. Notre kiosque était placé dans des allées d'épicerie ou des centres commerciaux afin d'interpeller les citoyens alors qu'ils accomplissaient d'autres activités. Ainsi, une faible proportion de ceux-ci était disposée à répondre au sondage. Pour remédier à cette situation, les représentants de Convercité ont pu extraire l'information à partir des discussions entre les représentants du ministère et des citoyens, sans passer nécessairement par le sondage. Cette approche permettait d'améliorer la connaissance des préoccupations des citoyens, de comprendre quelles étaient les informations transmises et d'observer de quelle manière elles étaient reçues.

La tenue de ces kiosques aura permis au ministère de fournir de l'information à près de 1 500 visiteurs. S'ils partageaient en très grande majorité l'opinion selon laquelle il est soit nécessaire ou très nécessaire d'intervenir sur le complexe Turcot (souvent réduit dans certaines discussions aux structures de l'échangeur), différentes préoccupations ont émergé des entretiens et des sondages.

Nous avons identifié différents niveaux de préoccupation, qui sont liés aux rapports qu'entretiennent les visiteurs au projet. Trois catégories de préoccupations ont été retenues : les préoccupations des citoyens<sup>1</sup>, des usagers des infrastructures de transport et des résidents du quartier d'insertion du projet. Un même visiteur peut avoir évoqué des préoccupations de l'ordre des trois catégories que nous avons retenues.

---

<sup>1</sup> Le terme *citoyen* est entendu ici dans son sens le plus large, comme une personne vivant dans un État, considérée du point de vue de ses droits et ses devoirs civils.

## 1.2.1 LES PRÉOCCUPATIONS DES CITOYENS

### *Des impacts sur l'économie*

- Plusieurs sont d'avis que le projet de reconstruction du complexe Turcot est un investissement qui aura des retombées économiques importantes. Ce projet arrive dans une période propice et doit être réalisé pour soutenir ou relancer l'économie. Ces personnes aimeraient connaître le nombre d'emplois qui seront créés, du début à la fin du projet.

### *Respect des budgets ou information continue sur les dépassements de coûts*

- Après avoir appris les évaluations des coûts des travaux, plusieurs visiteurs ont exprimé leur préoccupation quant aux possibles dépassements de coûts. Constatant que les expériences passées en impliquaient presque automatiquement, certains citoyens suggéraient au Ministère de :
  - Rendre publics sur une base régulière, les états d'avancement des travaux et des sommes engagées en fonction des prévisions initiales;
  - Communiquer à la population les dépassements de coûts s'il y a lieu, sans attendre.

### *Le projet verra-t-il vraiment le jour ?*

- Un scepticisme est palpable parmi plusieurs visiteurs, qui doutent de la volonté réelle du Ministère d'aller de l'avant dans ce projet. Se référant à des projets tels que l'autoroute 30, la rue Notre-Dame, l'autoroute 25, plusieurs citoyens doutent de sa réalisation prochaine ou dans un horizon « raisonnable ».

### *Le Partenariat public-privé*

- Les citoyens associent, souvent par automatisme, un partenariat public-privé dans l'introduction d'une tarification à l'utilisation, notamment par le péage. Soulignons aussi que les implications du PPP sont mal comprises par les citoyens. Les bénéfices qu'en tirera le gouvernement sont peu clairs ou mal exprimés.

### *Quel avenir réserve-t-on à la cour Turcot ?*

- Le réaménagement de la gare de triage Turcot intéresse plusieurs personnes. Certains constatent que la gare de triage Turcot n'est plus active et que ce territoire accueillera en partie le nouveau complexe Turcot. La diminution importante de l'emprise et la réduction du nombre de voies suscitent de manière générale des réactions positives. Plusieurs se demandent quel sera l'usage de ses terrains, lorsqu'ils seront libérés des voies ferrées et désenclavés, notamment ceux qui longent le canal Lachine.  
Quelques personnes se sont questionnées à propos du choix du tracé des voies ferrées qui demeureront utilisées ainsi qu'à l'emplacement précis de cette emprise ferroviaire.

### *Des voies au niveau du sol*

- L'information selon laquelle le nouveau complexe Turcot présentera des structures plus près du niveau du sol a bien circulé. L'information semble toutefois avoir été généralisée, et plusieurs citoyens remettent en question la faisabilité d'un projet uniquement au niveau du sol. L'information fournie par les représentants du ministère des Transports aura permis d'améliorer la compréhension du concept retenu. Cependant, pour certains citoyens, les niveaux de pollution risquent d'être plus élevés en retenant ce concept d'aménagement.

### *La place du transport collectif*

- Plusieurs citoyens s'interrogeaient à savoir si une voie réservée aux autobus, taxi et/ou covoiturage était planifiée.

### *Urgence d'agir / aurait dû être fait avant. Excellent projet.*

- Plusieurs visiteurs des kiosques saluaient le projet de reconstruction du complexe Turcot et transmettaient aux représentants du ministère leurs encouragements. Pour plusieurs de ces personnes, le complexe Turcot représente une structure autoroutière névralgique à Montréal, mais devenue vétuste, voire dangereuse, en raison de sa surutilisation.

*La raison d'être du complexe existant*

- Les citoyens comprennent mal les raisons qui ont justifié l'aménagement du complexe actuel. Ils souhaiteraient mieux comprendre pourquoi l'actuel complexe Turcot est devenu ce qu'il est aujourd'hui et ce qui avait motivé son design et sa conception à l'origine.

## 1.2.2 LES PRÉOCCUPATIONS DE L'USAGER DE L'INFRASTRUCTURE DE TRANSPORT

*Capacité de l'infrastructure routière*

- Pour plusieurs usagers, ce projet doit être compris comme une occasion d'augmenter la capacité de cet axe. Reconstruire le complexe Turcot avec la même capacité représente un non-sens pour plusieurs. Ils sont d'avis que le projet doit répondre aux besoins actuels et à venir qui sont en croissance continue. On s'interroge sur les résultats des simulations des études de circulation.

*Une circulation interrompue?*

- Plusieurs préoccupations à l'égard des parcours précis des usagers ont été soulevées.
- Y aura-t-il des détours, des interruptions?
- L'usager qui se dirige de Lachine vers Repentigny devra passer par l'échangeur Dorval en reconstruction, l'échangeur Turcot et la rue Notre-Dame. Y aura-t-il des tracés alternatifs et plus efficaces?
- Par quels moyens les citoyens seront-ils tenus au courant des interruptions de services et des détours? À quelle fréquence?

*Les accès*

- Est-ce que les accès à Lachine, Saint-Pierre, l'Ouest-de-l'Île et au Pont Mercier (entre autres) seront affectés? Des détours seront-ils prévus et communiqués?
- Où se trouveront les entrées et les sorties de l'autoroute?

*La place des transports collectifs*

- Trouvera-t-on une voie réservée pour le transport collectif ou de covoiturage? Est-ce que ce sera une voie permanente ou une voie temporaire, à l'instar de la voie réservée du pont Champlain?

*Surveillance des structures existantes*

- Comment le Ministère s'assurera-t-il que les structures existantes resteront sécuritaires pendant les années de construction du nouveau complexe?

*Comment s'articulera le lien avec le futur hôpital, le CUSM?*

- Le projet du CUSM se développera dans un territoire adjacent au projet de complexe Turcot et plusieurs citoyens se demandent par quelles voies les usagers pourront accéder au site via l'autoroute.

## 1.2.3 LES PRÉOCCUPATIONS DES RÉSIDENTS

*Intégration au milieu de vie*

- Plusieurs résidents connaissaient déjà certaines des intentions du Ministère et ont manifesté le besoin d'être mieux informés sur différents éléments.
  - Quelle hauteur auront ces structures?
  - Quel sera l'impact visuel?

*Les relations entre le Ministère et les citoyens*

- Plusieurs des préoccupations des résidents sont liées à la perception de ruptures dans les communications entre les résidents et les citoyens. Certains visiteurs demandent pourquoi les citoyens ne sont pas mieux informés sur les détails du projet.

*Expropriation, un drame social :*

- Il existe une certaine confusion à propos de la zone d'expropriation, du moment et des étapes préalables à l'expropriation. Aussi, nous avons noté que les représentants du ministère des Transports étaient souvent prudents lorsqu'ils parlaient des expropriations, ce qui semblait semer le doute chez les visiteurs. Ce thème était franchement présenté dans certains kiosques, plus timidement dans d'autres.
- L'expropriation de l'îlot Cazalais-Desnoyers est perçue comme un drame social pour plusieurs. Les résidents sont d'avis qu'il est injuste et injustifié de déloger des citoyens, bien enracinés et souvent défavorisés, pour les remplacer par des infrastructures de transport. « *C'est un projet pour les automobiles, pas pour la population* ».

*Expropriation des entreprises*

- Les employés de certaines entreprises localisées près de la zone d'intervention, notamment dans le secteur Cabot, s'inquiètent du sort qui sera réservé à leurs entreprises. Ils souhaiteraient connaître, avec certitude, si leurs employeurs seront dans l'obligation de déménager.

*Communications envers les propriétaires de logements*

- Pour plusieurs, trop d'informations, vraies ou fausses, circulent au sujet de l'expropriation. Certains propriétaires souhaiteraient recevoir l'heure juste sur la situation. Qu'une décision soit prise ou non, ils souhaitent en être informés.
- Des locataires et des propriétaires sont confus devant l'information présentée par les représentants du ministère des Transports, puisqu'ils parlent d'une « possibilité d'expropriation », de « scénario potentiel », etc. Ils témoignent d'un besoin de connaître la situation réelle et précise le plus tôt possible.

*L'École Marie-de-l'Incarnation dans le quartier Côte-Saint-Paul*

- Des informations circulaient à l'effet que des impacts du nouveau projet se feraient ressentir sur la qualité de vie des élèves de l'école Marie-de-l'Incarnation. D'autres individus disaient être informés que l'école serait démolie.

*Pollution*

- Quels seront les impacts sur la qualité de l'air? Ce projet aura-t-il des effets sur la santé?
- Nécessité d'avoir les résultats des études d'impacts sur l'environnement

*L'avenir de certains équipements et des accès*

- Le Centre Gadbois sera-t-il déménagé?
- Accès facile et agréable vers le parc au nord du canal Lachine en hiver (le viaduc sera-t-il assez haut pour que de la neige tombe en dessous, de manière à laisser un accès en ski de fond aux berges du Canal?) et en été (sera-t-il agréable d'y circuler?)

*Les prochaines étapes du projet*

- Quand seront tenues les audiences publiques sur l'environnement?
- Est-ce que le Ministère présente ici sa proposition finale du projet?
- Les citoyens peuvent-ils infléchir la décision du Ministère? Quel sera le poids de la consultation publique?

*Débordement dans le réseau local : quels impacts? Quelles voies seront impactées?*

- Les résidents souhaitent connaître avec précision s'il y aura des détours dans les artères de circulation locales, quelles seront ces artères et quel sera l'impact sur la circulation.

*Mesures d'atténuation*

- Comment le ministère s'assurera-t-il de minimiser les impacts lors de la construction : poussière, bruits, circulation dans le réseau local, etc. ?

Piste cyclable

- Est-ce que l'incorporation d'une piste cyclable sur la rue Saint-Patrick est prévue?

**1.2.4 AUTRES PRÉOCCUPATIONS FORMULÉES**

- Le réseau d'aqueduc a-t-il la capacité adéquate pour accueillir un tel projet?
- Le terrain de la gare de triage Turcot est très contaminé. Qui aura la responsabilité de le décontaminer?
- Pourquoi ne pas préférer la construction d'un tunnel pour la nouvelle autoroute, comme le « Big Dig » (Central Artery/Tunnel Project) à Boston?
- Pourquoi l'information technique n'est pas disponible sur le site Internet?
- Pour quelles raisons le Ministère ne retient-il pas l'utilisation d'acier galvanisé pour réaliser les ponts? (Le visiteur au kiosque était ingénieur à la retraite et critiquait les choix de matériaux du ministère des Transports).

**1.2.5 Selon les données tirées du sondage, les répondants suggèrent au Ministère de :**

- Répéter et multiplier les activités de communication semblables à celle-ci;
  - Information par rapport au projet;
  - Information par rapport à la démarche du BAPE;
  - Information à propos des impacts prévus sur les milieux de vie et les mesures d'atténuation prévues;
  - Information à propos des ruptures de services de ce réseau autoroutier;
  - Information continue tout au long du projet, de manière proactive.
- Planifier des visites sur le terrain avec les citoyens pour bien présenter les enjeux et les choix retenus.
- Planifier un passage et le communiquer pour éviter les congestions
- Planifier un axe cyclable à partir de l'arrondissement NDG-Côte-des-Neiges
- Réaliser le projet, le statu quo n'est pas acceptable (en évoquant souvent des questions de sécurité publique)
- Éviter les dépassements de coûts
- Planifier le projet en vertu d'une projection des besoins
- Verdir les abords du projet
- Évaluer la possibilité de faire un projet semblable au Central Artery/tunnel Project de Boston.
- Réaliser le projet rapidement, éviter de retarder le projet et passer à l'action
- Mieux publiciser le projet
- Présenter une modélisation 3D du projet ou maquette
- Activités de communications lorsque les audiences du BAPE seront tenues.

**1.2.6 RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE AUPRÈS DES VISITEURS DES KIOSQUES**

NOMBRE DE PERSONNES INFORMÉES (PAR LA REMISE DU DÉPLIANT ET/OU PAR UNE CONVERSATION AVEC UN REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS)	IGA MONK, 12 janvier 2009	N/D
	Carrefour Angrignon, 15 janvier 2009	N/D
	Jean-Coutu, 19 janvier 2009	300
	Place Alexis-Nihon, 22 janvier 2009	150
	IGA Toppetta, 27 janvier 2009	241
	IGA MONK, 2 février 2009	159
	Carrefour Angrignon, 5 février 2009	239
	Jean-Coutu, 9 février 2009	46
	Place Alexis-Nihon, 12 février 2009	72
	IGA TOPPETA, 16 février 2009	239
	<b>Total</b>	<b>1 446</b>
NOMBRE DE SONDAGES RÉALISÉS À CE JOUR (CES SONDAGES DEVAIENT SUIVRE UNE CONVERSATION MINIMALE ENTRE UN REPRÉSENTANT	IGA MONK, 12 janvier 2009	25
	Carrefour Angrignon, 15 janvier 2009	40
	Jean-Coutu, 19 janvier 2009	6

**BILAN** DES KIOSQUES D'INFORMATION ET JOURNÉES PORTES OUVERTES  
PROJET DE RECONSTRUCTION DU COMPLEXE TURCOT

ET UN CITOYEN)	Place Alexis-Nihon, 22 janvier 2009 IGA Toppetta, 27 janvier 2009 IGA MONK, 2 février 2009 Carrefour Angrignon, 5 février 2009 Jean-Coutu, 9 février 2009 Place Alexis-Nihon, 12 février 2009 IGA TOPPETA, 16 février 2009 <b>Total</b>	23 0 3 9 1 3 0 <b>110</b>
<b>92% DES RÉPONDANTS JUGENT QUE LEUR CONVERSATION AVEC UN REPRÉSENTANT LEUR A PERMIS D'EN APPRENDRE D'AVANTAGE SUR LE PROJET</b>		
LES ÉLÉMENTS À PROPOS DESQUELS LES RÉPONDANTS ONT DIT AVOIR REÇU DE L'INFORMATION <i>RÉPONSES MULTIPLES</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les aménagements prévus</li> <li>▪ Le choix du tracé</li> <li>▪ Calendrier des travaux</li> <li>▪ Impacts du projet sur le voisinage</li> <li>▪ Intégration urbaine</li> <li>▪ Nuisance durant les travaux</li> <li>▪ Transports alternatifs prévus (collectifs, actifs, etc.)</li> <li>▪ Réduction de la circulation automobile</li> <li>▪ Mesures de compensation dans le cadre des acquisitions / Zone d'acquisition</li> <li>▪ Processus de consultation des citoyens</li> <li>▪ Autres</li> </ul>	74 59 25 17 11 8 6 5 4 2 21 67% 54% 23% 16% 10% 7% 6% 5% 4% 2% 20%
AUTRES ÉLÉMENTS	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Relations du futur Complexe Turcot avec le Centre Gadbois (stationnement, pollution)</li> <li>▪ Hauteur des remblais/talus</li> <li>▪ Les accès au pont Honoré-Mercier, l'ouest de l'île et à l'A-720. Les phases de constructions (construction nouveau tracé, puis démolition de la structure existante par phase)</li> <li>▪ Avenir des voies ferrées dans la gare de triage</li> <li>▪ Phases</li> <li>▪ Coûts prévus du projet</li> <li>▪ Aménagement d'un espace vert près de la falaise</li> <li>▪ La capacité du nouveau complexe</li> <li>▪ Les scénarios de transformation de la gare de triage Turcot</li> </ul>	
Y A-T-IL DES ÉLÉMENTS SUR LESQUELS VOUS AURIEZ AIMÉ AVOIR DES INFORMATIONS? <i>RÉPONSES MULTIPLES</i>	<p>Oui</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Des plans et informations plus précis</li> <li>▪ Mesures d'atténuation suggérées durant la période de construction</li> <li>▪ Les impacts du projet sur la population limitrophe, une fois qu'il sera terminé (santé, circulation, etc.)</li> <li>▪ Matériaux utilisés</li> <li>▪ Zone d'expropriation précise et les montants qui seront alloués aux déplacés</li> <li>▪ Les différentes hauteurs des nouvelles structures</li> <li>▪ Stratégie de décontamination pour la cour Turcot</li> </ul>	21 3 4 6 3+ 1 1 26%              



**BILAN** DES KIOSQUES D'INFORMATION ET JOURNÉES PORTES OUVERTES  
PROJET DE RECONSTRUCTION DU COMPLEXE TURCOT

	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Calendrier des travaux et le budget</li> <li>▪ Plus de détails sur les aménagements précis</li> <li>▪ Transports alternatifs prévus</li> <li>▪ Réduction du trafic automobile</li> <li>▪ Processus de consultation (date du BAPE)</li> <li>▪ Partage des coûts du Projet dans un PPP</li> <li>▪ Impacts sur le réseau d'aqueduc</li> <li>▪ Accès à Notre-Dame-de-Grâce</li> <li>▪ Des arguments pour justifier la nécessité de ce projet</li> <li>▪ Modélisation 3D de l'ensemble du projet</li> <li>▪ Les interventions prévues pour améliorer les sorties Angrignon et de La Vérendrye</li> <li>▪ Aimerais pouvoir bénéficier d'une visite guidée sur le terrain pour comprendre ce grand projet.</li> </ul>	3 2 2 3 1 1 1 1 1 1 1 1	
LA NÉCESSITÉ OU LA PERTINENCE DU PROJET DE RECONSTRUCTION DU COMPLEXE	Très nécessaire Nécessaire Pas nécessaire du tout	88 16 1	84% 15% 1%
LA PERCEPTION DU NIVEAU D'INFORMATION DES CLIENTS À L'ÉGARD DU PROJET	Très bien informé Bien informé Peu informé Pas du tout informé	12 80 10 1	11% 78% 10% 1%
PARTICIPEREZ-VOUS AUX AUDIENCES PUBLIQUES DU BAPE QUI AURONT LIEU PROCHAINEMENT ?	Oui Non Ne sait pas  Certains « oui » sont conditionnels à ce que les citoyens reçoivent l'information à propos, ou que leur horaire leur permette.	25 54 27	24% 51% 26%
LORSQU'IL SERA COMPLÉTÉ, CROYEZ-VOUS QUE LE PROJET AMÉLIORERA LA QUALITÉ DE VIE DES RÉSIDENTS DU QUARTIER ?	Oui Non Ne sait pas	75 8 22	71% 8% 21%
NOTE COMPLÉMENTAIRE	<p>Lors des entretiens dans le quartier Saint-Henri au IGA Toppetta, une grande proportion des répondants a signalé son intention de participer aux audiences et/ou de se tenir très informé. Aucun sondage n'a été complété à l'IGA Toppetta, dans le quartier Saint-Henri, l'espace ne permettant qu'à de très rares occasions de tenir une conversation suffisante avec les répondants.</p> <p>Bien qu'ils n'apparaissent pas dans les résultats du sondage, certaines préoccupations des citoyens de Saint-Henri sont reflétées dans les différentes préoccupations exprimées (première partie de ce document).</p>		
TENURE	Propriétaire Locataire Refus	46 57 7	45% 55%
ÂGE	18-34 ans 35-54 ans 55 ans et plus Refus	15 42 43 10	15% 42% 43%
SEXE	Homme Femme	85 25	77% 24%

## 2. RENCONTRE AVEC LES RÉSIDENTS DE LA ZONE POTENTIELLE D'ACQUISITION

Lieu : Édifice ELPRO, 655 rue Desnoyers à Montréal.  
 Date : 3 et 4 mars 2009  
 Période : de 13h à 21h

### 2.1 CONTEXTE

Le projet de reconstruction du complexe Turcot prévoit l'acquisition de différents terrains. La zone potentielle d'acquisition, visant des résidents, est constituée de l'îlot formé des rues Cazalais, Desnoyers, Saint-Jacques et Saint-Rémi. Elle vise également le bâtiment sis au 780 rue Saint-Rémi et quelques immeubles résidentiels situés sur la rue Selby à Westmount.

La formule retenue proposait aux invités de parcourir différents kiosques grâce auxquels ils pouvaient obtenir différentes informations. Au total, on retrouvait les cinq kiosques suivants :

1. Description du projet, par les représentants du ministère des Transports
2. Information sur la démarche et le processus d'expropriation / relocalisation, du ministère des Transports
3. Kiosque d'information du groupe de ressources techniques en habitation Bâtir son quartier
4. Kiosque d'information de l'Office municipal d'habitation de Montréal
5. Table de discussion du Comité de citoyens du village des Tanneries et de Mobilisation Turcot.

### 2.2 ACHALANDAGE

3 mars 2009

- 66 personnes se sont enregistrées à l'accueil
- Environ douze manifestants ne se sont pas enregistrés

4 mars 2009

- 31 personnes se sont enregistrées à l'accueil

### 2.3 RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE DES 3 ET 4 MARS 2009

Au moment de leur sortie, les résidents et propriétaires étaient invités à répondre à un sondage. Au total des deux journées d'information, vingt-trois personnes ont accepté de répondre au sondage, soit treize personnes lors de la journée du 3 mars et dix autres le 4 mars. Les données recueillies permettent de donner un aperçu des perceptions et de l'appréciation générale à l'égard de cette activité.

<b>Répondants au sondage : 23 personnes</b>			
PARMI LES DIFFÉRENTS KIOSQUES, LESQUELS AVEZ-VOUS VISITÉS ?	Description du projet, MTQ	21	92 %
	Office municipal d'habitation de Montréal	14	61 %
	Bâtir son Quartier	13	57 %
	MTQ – Processus d'acquisition	19	83 %
JUGEZ-VOUS AVOIR REÇU TOUTE L'INFORMATION PERTINENTE À PROPOS DES ÉTAPES À VENIR ?	Oui	21	92%
	Non	2	8%

**BILAN** DES KIOSQUES D'INFORMATION ET JOURNÉES PORTES OUVERTES  
PROJET DE RECONSTRUCTION DU COMPLEXE TURCOT

QUELS SONT LES SUJETS SUR LESQUELS VOUS SOUHAITERIEZ OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS ?	Besoin d'une information définitive Moment de l'expropriation Indemnités Mesures d'accompagnement pour les locataires	6	26%
	Le moment précis où nous serons contraints de déménager si, effectivement, nous y sommes contraints.	4	18%
AVEZ-VOUS ÉTÉ INFORMÉ À PROPOS DE TOUTES LES OPTIONS QUE VOUS AVEZ, EN TANT QUE LOCATAIRE OU PROPRIÉTAIRE ?	Oui	17	81%
	Non	4	19%
PARTICIPEREZ-VOUS AUX CONSULTATIONS PUBLIQUES QUI SERONT ORGANISÉES PAR LE BAPE PROCHAINEMENT ?	Oui	12	52%
	Non	6	26%
	Non- Qu'est-ce que le BAPE ?	2	9%
	Ne sait pas	3	13%
DE QUELLE MANIÈRE PRÉFÉRIEZ-VOUS RECEVOIR DE L'INFORMATION SUR LES ÉTAPES À VENIR ? (RÉPONSES MULTIPLES)	Courrier électronique	16	70%
	Lettre par la poste conventionnelle	14	61%
	Rencontre avec les citoyens (en face à face)	1	4%
	Kiosque semblable à celui-ci	4	17%
AVEZ-VOUS UN COMMENTAIRE OU UNE SUGGESTION À ADRESSER AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS CONCERNANT CE PROJET ?	Améliorer la communication avec les propriétaires	1	4%
	Améliorer l'écoute des citoyens et de leurs besoins	2	8%
	S'assurer qu'il y a une équité entre les indemnités versées aux locataires et aux propriétaires	1	4%
	Ne pas exproprier – revoir le projet	3	12%
	Voir le projet dans une vision d'ensemble	1	4%
	Communiquer les informations à l'égard du projet et de l'expropriation avec plus de précisions	2	8%
	Rencontre positive	1	4%
ÊTES-VOUS PROPRIÉTAIRE OU LOCATAIRE DE VOTRE LOGEMENT ?	Locataire	14	60%
	Propriétaire	9	40%
SEXE DU RÉPONDANT	Homme	12	52%
	Femme	11	48%
LANGUE DE L'ENTREVUE	Français	23	100%
MOMENT DE L'ENQUÊTE	3 mars	14	61%
	4 mars	9	39%

### 3. RENCONTRE AVEC LES PARENTS DES ENFANTS FRÉQUENTANT L'ÉCOLE PRIMAIRE MARIE-DE-L'INCARNATION

Lieu : École Marie-de-l'Incarnation, 5446, rue Angers, Montréal.
Date : Lundi 9 mars 2009

#### 3.1 CONTEXTE

L'école Marie-de-l'Incarnation est située sur la rue Angers entre les rues Roberval et de l'Église. Le bâtiment et la cour d'école sont situés à environ 20 mètres d'une bretelle de l'autoroute 15. Le ministère des Transports a organisé une soirée d'information destinée principalement à informer les parents des enfants qui fréquentent cette école du concept du projet et des mesures qui seront prises pour assurer la sécurité des enfants.

Au total, 8 personnes se sont déplacées à cette rencontre.

#### 3.2 RÉSULTATS DU SONDAGE

Un sondage visant à connaître la satisfaction des visiteurs a été administré. Cinq personnes ont accepté de répondre à ce sondage. Trois d'entre eux étaient propriétaires de leur logement et deux étaient locataires. Trois répondants étaient des hommes, deux étaient des femmes.

En règle général, tous les répondants sont d'avis que leur visite au kiosque d'information leur a permis d'en apprendre davantage à propos de ce projet. Ces gens se sont dits bien informés à l'égard du concept général retenu. Ils souhaitent cependant obtenir des précisions suivantes :

- la programmation précise des interventions dans le secteur;
- les impacts sur la santé et sur l'environnement;
- des informations techniques plus précises, telles que les matériaux qui seront utilisés, les mesures d'atténuations préconisées pendant la période de construction, le véritable dégagement qui sera créé entre les rues Roberval et le nouveau concept;
- la place qu'occuperont les transports en commun.